

COMMUNE DE RUMERSHEIM-LE-HAUT

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA
SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
RUMERSHEIM-LE-HAUT
du 5 août 2014**

Sous la Présidence de Monsieur le Maire, Thierry SCHELCHER

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 20 h 00.

PRESENTS : M. MEYER Luc, Mme GANTNER Christine, M. OTT Florent, Mme MEYER Sylvie, M. FIMBEL Patrice, Mme DE SOUSA Sandra, M. BODINET Martial, M. BITZBERGER David, Mme MEDUA Julie, M. THUET Mathias, Mme WALTER Laetitia

ABSENTS EXCUSES : Mme GERSTER Christelle, M. FISCHER Eric, Mme COUTO LIMA Pastora

PROCURATIONS : Mme GERSTER Christelle à Mme GANTNER Christine, M. FISCHER Eric à M. OTT Florent

Ordre du jour :

1. Approbation des procès-verbaux des séances du 3 juin 2014 et du 20 juin 2014
2. Achat terrain
3. Vente terrain AFUA rue des Champs
4. Organismes extérieurs, commissions et comités consultatifs (remplacement)
5. Décisions modificatives de crédits
6. Indemnité de conseil du Trésorier
7. Permissionnaire chasse
8. Décisions du maire dans le cadre des délégations
9. Rapport annuel des déchets 2013
10. Motion Association des Maires de France
11. Motion Brigade Verte
12. Divers
13. Informations

1. Approbation des procès-verbaux des séances du 3 juin 2014 et du 20 juin 2014

Le Conseil Municipal approuve les procès-verbaux des séances du 3 juin 2014 et du 20 juin 2014.

2. Achat terrain

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée de l'opportunité d'achat par la Commune d'un terrain jouxtant celui de la salle de musique, le long de la rue d'Ensisheim.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- d'acquérir une partie de la parcelle n° 47 section 4 d'une surface d'environ 4 ares appartenant à M. KLINK Kurt, domicilié à Rumersheim-le-Haut, 4 rue d'Ensisheim, au prix de 27 000 €;
- de confier l'arpentage au cabinet de géomètre Hernandez;
- de confier aux notaires Coustau et Boismureau à Ensisheim la rédaction de l'acte de vente;
- que la Commune prend en charge les frais de notaire, d'arpentage et d'agence;
- d'autoriser le Maire à signer l'acte de vente et tout document à intervenir.

3. Vente terrain AFUA rue des Champs

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de vendre le dernier terrain communal dans l'AFUA rue des Champs. Il fait part de la demande de M. HUEBER Frédéric et Mme HELWIG Aurélie, qui avaient déjà fait une première demande en 2011.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- de vendre à M. HUEBER Frédéric et Mme HELWIG Aurélie (domiciliés 25 rue du Nouveau Bassin – 68 100 Mulhouse) le lot n° 26 (parcelle n° 265 section 44) d'une contenance de 6,87 ares, au prix fixé par délibération du Conseil Municipal du 25 février 2014, soit 10 500 € l'are ;
- de charger les notaires Bauer et Mendel (Wittenheim) de la rédaction de l'acte de vente ;
- que les frais de notaire sont à la charge des acquéreurs ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir.

4. Organismes extérieurs, commissions et comités consultatifs (remplacement)

Monsieur le Maire passe la parole à M. OTT Florent, adjoint. Ce dernier fait part à l'Assemblée de sa décision de démissionner de sa fonction de conseil municipal d'ici fin août 2014, pour des raisons professionnelles. Monsieur le Maire le remercie pour tout le travail effectué.

Monsieur le Maire propose de procéder au remplacement de M. OTT Florent dans les commissions suivantes :

- **Commission d'appel d'offres**

Mme DE SOUSA Sandra se présente pour remplacer M. OTT Florent en tant que membre suppléant de la commission d'appel d'offres.

Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombres de bulletins trouvés dans l'urne : 14

A déduire, bulletins blancs : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8
A obtenu :
Mme DE SOUSA Sandra : 14

Mme DE SOUSA Sandra, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée membre suppléant de la commission d'appel d'offres.

- **Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers**

Est désigné en qualité de membre titulaire, en remplacement de M. OTT Florent :
Mme GANTNER Christine

5. Décisions modificatives de crédits

a. Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) 2014

Monsieur le Maire donne connaissance à l'Assemblée du courrier de la Préfecture du 15 juillet 2014 concernant les modalités de répartition du prélèvement du FPIC pour l'année 2014 entre la Communauté de Communes Essor du Rhin et ses communes membres. Le montant à charge de la Commune de Rumersheim-le-Haut pour 2014 s'élève à 35 133 € (total de l'ensemble intercommunal : 622 267 € ; à charge de l'EPCI : 214 308 € ; à charge des communes membres : 407 959 €).

Afin de pouvoir prendre en charge ce prélèvement, Monsieur le Maire propose la décision modificative de crédits suivante :

- art. 61523 (dép.) : - 16 000 €
- art. 73925 (dép.) : + 16 000 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve cette décision modificative de crédits.

b. Achat photocopieurs

Suite à la décision de remplacer les photocopieurs de la mairie et des écoles, Monsieur le Maire propose la décision modificative de crédits suivante :

- art. 2151 (dép.) : - 15 000 €
- art. 2183 (dép.) : + 15 000 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve cette décision modificative de crédits.

c. Terrains

Afin de prendre en compte la vente de terrain dans l'AFUA rue des Champs et l'achat de terrain près de la salle de musique, Monsieur le Maire propose la décision modificative de crédits suivante :

- 024 (rec.) : + 72 000 €
- 2111 (dép.) : + 72 000 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve cette décision modificative de crédits.

6. Indemnité de conseil du Trésorier

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la demande de Madame le Trésorier de Neuf-Brisach relative à l'indemnité de conseil. Après un vote à main levée (11 voix pour, 2 contre et 1 abstention), le Conseil Municipal décide l'octroi de l'indemnité de conseil à Mme Veillard Christine pour la durée du mandat du Conseil Municipal.

7. Permissionnaire chasse

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la démission de M. Rein Philippe de la chasse communale. Il présente à l'Assemblée la demande d'agrément de M. Maurer Marceau en tant que permissionnaire sur les lots de chasse. Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord pour l'agrément de M. Maurer Marceau.

8. Décisions du maire dans le cadre des délégations

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée ce qui suit :

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération du Conseil Municipal en date du 6 mai 2014,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- Remplacement de vannes de sectionnement dans différents points du village : travaux confiés à l'entreprise Werner pour un montant de 13 980,00 € TTC.
- Remplacement des photocopieurs de la mairie et des écoles : achat auprès de la société Saga Documents Systèmes pour un montant de 13 765,20 € TTC.
- Evacuation et compostage des boues de la station d'épuration : travaux confiés à la société BMGE (38 222,76 € TTC) et à la société Agrivalor (9 407,76 €). Les travaux auront lieu fin août 2014. Les bassins sont saturés.
- Amélioration du silo à plaquettes bois à la chaufferie de l'atelier : confection et pose de panneaux dans les angles du silo pour améliorer l'acheminement des plaquettes (menuiserie Keltz, 4 104 € TTC).
- Déclarations d'intention d'aliéner : renonciation au droit de préemption sur les immeubles sis section 46 n° 165/46 et section 3 n° 13.

9. Rapport annuel des déchets 2013

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets – année 2013, élaboré par la Communauté de Communes Essor du Rhin. Après délibération, le Conseil Municipal approuve ce rapport.

10. Motion Association des Maires de France

Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36 000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La Commune de Rumersheim-le-Haut rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;

Enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la Commune de Rumersheim-le-Haut estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

C'est pour cette raison que la Commune de Rumersheim-le-Haut soutient les demandes de l'AMF :

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

11. Motion Brigade Verte

Monsieur le Maire propose d'adopter la motion suivante :

« Nous, les élus délégués des communes membres du Syndicat Mixte des Gardes-Champêtres Intercommunaux du Haut-Rhin, réunis à l'occasion du comité syndical du 24 juin 2014 à Réguisheim, conscients des exigences inhérentes aux différents pouvoirs de police du Maire et soucieux du devenir de la Brigade Verte mis en danger par la proposition de loi des sénateurs François Pillet et René Vandierendonck, adoptée au Sénat en première lecture le 16 juin 2014,

réaffirmons solennellement à l'heure des nombreuses réformes institutionnelles :

- notre indéfectible attachement à cette police de proximité dont le fonctionnement a fait ses preuves depuis 25 ans par sa capacité d'adaptation aux diverses missions confiées et par sa disponibilité au service des élus et de la population des 314 communes haut-rhinoises qu'elle sert ;
- notre volonté de pérenniser la Brigade Verte afin de mettre en avant un service public de qualité, précurseur dans la mutualisation de ses matériels et de ses effectifs, modèle d'une généralisation à l'ensemble du territoire national ».

Après un vote à main levée (9 voix pour, 1 contre, 4 abstentions), le Conseil Municipal approuve cette motion.

12. Divers

Monsieur le Maire fait part des informations suivantes :

- réception d'une déclaration d'intention d'aliéner concernant un terrain situé à l'arrière de l'arrêt des cars Route Nationale. Se pose la question de l'opportunité de préempter ce terrain.
- projet de modification de la porte d'entrée de la mairie (panneaux en verre) ; prioritairement, projet de remplacement des joints des fenêtres et des volets.
- la salle centrale de l'étage de la mairie a été retapissée, pour y installer une table de réunion ; projet d'achat d'une table et de chaises. Le bureau du maire a également été retapissé.
- GERPLAN : signature d'une convention concernant les travaux de renaturation de la gravière de Rumersheim-le-Haut. Le démarrage des travaux, initialement programmé fin juillet 2014, a été repoussé à début septembre 2014 en raison de la montée du niveau de l'eau.
- projet de convention entre la Commune de Rumersheim-le-Haut et l'Association de Pêche St-Hubert et projet d'électrification de l'étang du Grün.

INFORMATIONS

- ◆ Notification de subventions départementales (programme 2014 des Projets d'Intérêt Local) : extension et aménagement de la rue du Rhin et aménagement des abords de l'église.
- ◆ Notification de la Dotation Globale de Fonctionnement 2014 : 93 212 € (composée de la dotation forfaitaire : 82 677 € et de la dotation de solidarité rurale : 10 535 €). La dotation forfaitaire a été minorée cette année de 7 555 € au titre de la « contribution de la commune au redressement des finances publiques ».
- ◆ CCER : attribution fonds de concours (remboursement aux communes de la participation aux syndicats des collèges ou aux collèges) : 2 430 € pour Rumersheim-le-Haut.
- ◆ Courrier de la Préfecture relatif à la rénovation du réseau des sous-préfectures en Alsace et à l'évolution des limites des arrondissements dans le département du Haut-Rhin.
- ◆ Tournoi international de basket du Conseil International du Sport Militaire du 16 au 22 juin 2014 : remerciements du commissaire en chef de 1^{ère} classe Hervé Piccirillo pour la remarquable organisation.

TOUR DE TABLE

❖ **M. MEYER Luc :**

- Rend compte de la réunion du comité consultatif travaux-environnement-cadre de vie du 24 juillet 2014 (thèmes abordés : réaménagement de la cour de l'école maternelle et accès à l'arrière de la propriété Bengold-Haeffler ; signalétique entreprises zone artisanale ; cinémomètres Route Nationale et vitesse des véhicules).
- Lors du dernier orage, des tuiles de l'église ont bougé. Réflexion à mener sur l'amélioration de la toiture de l'église.

❖ **Mme GANTNER Christine :**

- Informe l'Assemblée sur l'organisation du vin d'honneur à l'occasion du centenaire de Mme Kessler Georgette (première centenaire connue du village), qui aura lieu le 7 août 2014. Un article à ce sujet sera inséré dans le prochain bulletin communal.
- Travail de la commission communication-fêtes-cérémonies en cours pour la préparation de la fête des personnes âgées et du bulletin communal.
- Pose la question à l'Assemblée de l'organisation ou non du Téléthon édition 2014. Le mois de décembre étant déjà très chargé, il serait opportun de réfléchir à une autre date. Réflexion aussi à mener sur l'éventuel changement d'association à soutenir.
- Rend compte à l'Assemblée de la réunion du comité consultatif vie associative-jeunesse sur l'éventuelle réouverture du local jeunes à la salle des sports à partir de cet automne (voir l'encadrement, la question des responsabilités,...)

❖ **Mme MEYER Sylvie :**

- Nouveaux rythmes scolaires : informe l'Assemblée de la demande de dérogation faite courant juillet 2014 pour la journée

du jeudi (déplacement à la piscine). Dérogation acceptée par les services de l'Education Nationale. Les horaires de travail de l'ATSEM à l'école maternelle ont été modifiés pour prendre en compte les nouveaux horaires scolaires.

❖ **M. OTT Florent :**

- Souhaite une rencontre avec Monsieur le Maire pour faire un point sur l'A.L.S.C. (finances, etc).
- Fait part à l'Assemblée de l'étude d'impact de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim sur les finances de la Communauté de Communes Essor du Rhin et de ses communes membres (étude réalisée par la Direction Départementale des Finances Publiques du Haut-Rhin en juillet 2014). Les pertes financières liées à la fermeture sont très conséquentes, pour Rumersheim-le-Haut elle est estimée à 150 000 €. M. OTT Florent souligne la nécessité d'anticiper ces pertes et de les prendre en compte dans les choix budgétaires à venir.

❖ **Mme WALTER Laetitia :**

- Rend compte de la réunion de l'association Essor de la Culture et du Sport (ECS) et des différentes manifestations à venir, dont la « White Night », qui est envisagée à la salle des sports de Rumersheim-le-Haut le 7 février 2015.

❖ **M. FIMBEL Patrice :**

- Informe l'Assemblée qu'il faudra étanchéifier la porte d'entrée du château d'eau de Rumersheim-le-Haut pour éviter l'intrusion d'insectes.

❖ **Mme MEDUA Julie :**

- Signale des inondations sur le terrain constructible appartenant à M. THUET Pascal rue d'Ensisheim.

❖ **M. BODINET Martial :**

- Remercie la Commune et toutes les personnes qui ont adressé leurs condoléances suite au décès de sa grand-mère.

La séance a été levée à 22 h 10.

**Tableau des signatures pour l'approbation du procès verbal des délibérations du Conseil
Municipal de la commune de Rumersheim-le-Haut
de la séance du 5 août 2014**

Ordre du jour :

1. Approbation des procès-verbaux des séances du 3 juin 2014 et du 20 juin 2014
2. Achat terrain
3. Vente terrain AFUA rue des Champs
4. Organismes extérieurs, commissions et comités consultatifs (remplacement)
5. Décisions modificatives de crédits
6. Indemnité de conseil du Trésorier
7. Permissionnaire chasse
8. Décisions du maire dans le cadre des délégations
9. Rapport annuel des déchets 2013
10. Motion Association des Maires de France
11. Motion Brigade Verte
12. Divers
13. Informations

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
SCHELCHER Thierry	Maire		
MEYER Luc	1 ^{er} Adjoint		
GANTNER Christine	2 ^{ème} Adjoint		
OTT Florent	3 ^{ème} Adjoint		
MEYER Sylvie	4 ^{ème} Adjoint		
COUTO LIMA Pastora	Conseiller		
FIMBEL Patrice	Conseiller		
FISCHER Eric	Conseiller		
DE SOUSA Sandra	Conseiller		
BODINET Martial	Conseiller		
GERSTER Christelle	Conseiller		
BITZBERGER David	Conseiller		
MEDUA Julie	Conseiller		
THUET Mathias	Conseiller		
WALTER Laetitia	Conseiller		

